



CODE DE CONDUITE DE L'ENSEIGNANT OU CHORÉGRAPHE

**EXTRAIT DE LA POLITIQUE POUR UN
MILIEU D'ÉTUDE ET DE TRAVAIL
EXEMPT DE VIOLENCE ET DE
HARCÈLEMENT**

Adoptée le 14 avril 2025

Initiales _____

CODE DE CONDUITE DE L'ENSEIGNANT OU CHORÉGRAPHE :

L'enseignant, l'assistant-enseignant ou le chorégraphe doit avant tout être conscient de l'importance de son rôle et de la grande influence qu'il a sur les participantes/pratiquantes ou les participants/pratiquants, et sur son entourage. Il doit assumer une mission d'éducation, de motivation et de formation, morale et sociale, auprès des participantes/pratiquantes ou des participants/pratiquants, et se montrer digne de cette responsabilité. Il doit s'attacher davantage au bien-être et aux intérêts de ses participantes/pratiquantes ou ses participants/pratiquants plutôt qu'à leurs résultats. Il ne doit pas considérer le loisir comme une fin en soi, mais comme un outil d'éducation. Afin d'accomplir sa tâche avec succès, le formateur ou l'animateur doit :

Sécurité physique et santé des participantes/pratiquantes et des participants/pratiquants

- a. S'assurer que les sites de cours, de compétition ou d'activités sont sécuritaires en tout temps ;
- b. Être prêt(e) à intervenir rapidement et de façon appropriée en cas d'urgence ;
- c. Éviter de mettre les participantes/pratiquantes et les participants/pratiquants dans des situations présentant des risques inutiles ou non adaptés à leur niveau ;
- d. Chercher à préserver la santé, la sécurité, l'intégrité et le bien-être présent ou futur des participantes/pratiquantes et des participants/pratiquants ;
- e. Obtenir une autorisation parentale pour conduire une participante/pratiquante ou un participant/pratiquant mineur vers ou de retour d'une pratique, d'une compétition ou d'une activité.

Former ou animer de façon responsable

- a. Utiliser judicieusement l'autorité associée à sa position et prendre des décisions qui sont dans le meilleur intérêt des participantes/pratiquantes et des participants/pratiquants ;
- b. Favoriser le développement de l'estime de soi des participantes/pratiquantes et des participants/pratiquants ;
- c. Éviter de tirer un avantage personnel d'une situation ou d'une décision ;
- d. Connaître ses limites sur le plan des connaissances/compétences au moment de prendre des décisions, de donner des consignes ou d'agir ;
- e. Honorer les engagements, la parole donnée et les objectifs sur lesquels il y a eu entente.
- f. Maintenir la confidentialité et le caractère privé des informations personnelles et les utiliser de façon appropriée ;
- g. Utiliser les réseaux sociaux, internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse des collègues, enseignants, formateurs, chorégraphes et dirigeants, ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre ;
- h. S'abstenir de toute consommation de boisson alcoolique ou de drogue dans l'exercice de ses fonctions et sensibiliser les participantes/pratiquantes et le

Initiales _____

participants/pratiquants aux problèmes reliés à la consommation de ces produits ainsi qu'au dopage ;

- i. S'assurer que chacun soit traité avec respect et équité.

Intégrité dans les rapports avec les autres

- a. Éviter les situations qui peuvent affecter l'objectivité, l'impartialité ou l'intégrité des fonctions de chorégraphe, de formateur ou d'enseignant.
- b. S'abstenir de tout comportement constituant de l'abus, du harcèlement de la négligence et de la violence, ou de toute une relation inappropriée avec une participante/pratiquante ou un participant/pratiquant;

Plus particulièrement :

- Les communications électroniques entre une participante/pratiquante ou un participant/pratiquant et un formateur ou un animateur doivent inclure les parents de la participante/pratiquante ou du participant/pratiquant si elle ou il est âgé de moins de 18 ans.
- Les envois électroniques de groupe doivent être privilégiés aux messages privés.
- Le chorégraphe, formateur ou l'enseignant ne doit pas conduire une participante/pratiquante ou un participant/pratiquant de moins de 18 ans vers ou de retour d'une activité (pratique, cours, compétition ou autre) sans avoir le consentement de leurs parents. Il doit obtenir une autorisation parentale pour tous cas d'exception.
- Lors de voyages impliquant de découcher, le chorégraphe, le formateur ou l'enseignant s'assure que les chaperons restent dans une pièce voisine aux chambres des participantes/pratiquantes ou des participants/pratiquants.
- Le chorégraphe, formateur ou l'enseignant doit limiter les visites dans les chambres d'hôtel aux visiteurs du même sexe.
- Le chorégraphe, formateur ou l'enseignant doit s'assurer que la vérification des chambres est faite par des adultes formés et préférablement de paires mixtes.
- Ne pas diffuser d'image d'élèves mineurs sur ses réseaux sociaux personnels, à moins d'un repartage d'une publication faite par les Farandoles, une compétition ou autre organisme qui détient déjà un droit de publication
- c. Veiller à ce que les participantes/pratiquantes ou les participants/pratiquants comprennent que l'abus, le harcèlement, la négligence, la violence ou tout comportement inapproprié ne sont en aucun cas tolérés, et favoriser parmi les participantes/pratiquantes ou les participants/pratiquants l'habitude de divulguer et de signaler de tels comportements.

Initiales _____

Respect

- a. S'assurer que chacun soit traité de façon égale, peu importe l'âge, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, la croyance, la religion, le potentiel athlétique, le handicap, la situation familiale, l'état matrimonial, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle ;
- b. Préserver la dignité de chaque personne lors des interactions avec les autres ;
- c. Respecter les principes, règles ou politiques en vigueur ;
- d. Observer et faire observer tous les règlements de façon stricte ;
- e. Maintenir sa dignité en toutes circonstances et faire preuve de contrôle de soi ;
- a. Respecter les juges et accepter leurs décisions sans douter de leur intégrité.

Signature

Date

Initiales _____